



VILLE DE LA LONDE LES MAURES

ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 22 OCTOBRE 2024 à 18 h.

Date de la convocation : le mercredi 16 octobre 2024.

I - ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

- 1. COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « MÉDITERRANÉE PORTE DES MAURES » - PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023.**
- 2. COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « MÉDITERRANÉE PORTE DES MAURES » - PRÉSENTATION DU RAPPORT RELATIF AU PRIX ET À LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS POUR L'EXERCICE 2023.**
- 3. SYNDICAT DES COMMUNES DU LITTORAL VAROIS (SCLV) - PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023.**
- 4. SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU DES COMMUNES DE LA RÉGION EST DE TOULON – (SIAECRET) - PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023.**
- 5. SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU DES COMMUNES DE LA RÉGION EST DE TOULON – (SIAECRET) - PRÉSENTATION DU RAPPORT RELATIF AU PRIX ET À LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE POUR L'EXERCICE 2023.**
- 6. SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES INFORMATISÉES DES ALPES MÉDITERRANÉE (SICTIAM) - PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023.**
- 7. SYNDICAT INTERCOMMUNAL VAROIS D'AIDE AUX ACHATS DIVERS (SIVAAD) - PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023.**
- 8. TERRITOIRE D'ÉNERGIE VAR SYMIELEC (TE 83) - PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023.**
- 9. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UNE BORNE D'APPELS D'URGENCE - AUTORISATION DE SIGNATURE.**
- 10. CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE SERVICES D'UTILITÉ COMMUNE – RÉSILIATION.**

11. OUVERTURE DOMINICALE DES COMMERCES DE DÉTAIL – ANNÉE 2025 – DÉROGATION.

12. INFORMATION DONNÉE AU CONSEIL MUNICIPAL DANS LE CADRE DES POUVOIRS DÉLÉGUÉS.

Conformément à l'article L 2122-23 du CGCT, il est rendu compte des décisions par délégation prises par Monsieur le Maire. Il s'agit d'une simple information donnée au Conseil, qui ne donnera pas lieu à vote. Ces documents sont consultables au Bureau 107. Il est demandé aux élus de bien vouloir faire part à la Direction Générale des Services de leurs questions et observations éventuelles, au moins 24h avant la séance du Conseil Municipal.

II – TRAVAUX – URBANISME -FONCIER :

13. DÉLÉGATION DU SERVICE PUBLIC DES PLAGES (LOT N°3 DE LA PLAGE NATURELLE DE L'ARGENTIÈRE) – DÉSIGNATION DU DÉLÉGATAIRE – AUTORISATION DE SIGNATURE DU SOUS-TRAITÉ D'EXPLOITATION.

14. ACQUISITION DE PARCELLES APPARTENANT À LA SOCIÉTÉ DÉPARTEMENTALE DES TRANSPORTS DU VAR (SODETRAV).

15. PROMESSE DE VENTE PRÉALABLE A L'ACHAT PAR LA COMMUNE DES PARCELLES SECTIONS BN N°23 à 35, N° 142 et N°158 à 161 – AUTORISATION DE SIGNATURE.

III – FINANCES – BUDGETS :

16. BUDGET VILLE - DÉCISION MODIFICATIVE N°03/2024.

17. BUDGET VILLE – AJUSTEMENT DE LA PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES.

18. BUDGET VILLE – ADMISSION EN NON VALEUR DE CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES.

19. BUDGET DE LA RÉGIE DU PORT – ADMISSION EN NON VALEUR DE CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES.

20. BUDGET VILLE – SORTIE DE L'ACTIF ET DE L'INVENTAIRE DES BIENS DE FAIBLE VALEUR TOTALEMENT AMORTIS.

21. BUDGETS ANNEXES DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA RÉGIE DU PORT – SORTIE DE L'ACTIF ET DE L'INVENTAIRE DES BIENS DE FAIBLE VALEUR TOTALEMENT AMORTIS.

22. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - COMPLÉMENT.

IV – RESSOURCES HUMAINES :

23. ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITÉ – CRÉATION D'EMPLOI NON PERMANENT.

24. ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ – CRÉATIONS D'EMPLOIS NON PERMANENTS.

V - QUESTION(S) DIVERSE(S) :